

N°2022-10/60B

Objet : MISSION KENYA 2021 : CENTRE DE RESSOURCES EAU ET SANTE DANS LE COMTE DE BARINGO AU KENYA.

L'an deux mille vingt-deux, le 05 octobre, le Bureau du Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h00, au Centre José Arriéta à Saint-Cyprien, sous la présidence de Monsieur Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Bureau :	10	Vote :	Pour :	10
En exercice :	10		Contre :	0
Présents :	8		Abstention :	0

Présents : Dominique ANDRAULT, François BONNEAU, Thierry DEL POSO, Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS, Robert OLIVE, Louis SALA, Jean-Jacques THIBAUT.

Absents excusés donnant procuration : Nathalie PINEAU donne procuration à Thierry DEL POSO
Jean ROMEO donne procuration à Dominique ANDRAULT

Secrétaire de séance : Jean-Jacques THIBAUT.

Date de convocation : 28 septembre 2022

Le Président expose à l'Assemblée,

Le 20 février 2019, le Bureau a décidé de demander une subvention à l'Agence de l'Eau pour un projet de coopération au Kenya.

La participation de la Communauté de Communes Sud Roussillon était alors de 51 317, 40€ TTC (42 764,50€ HT sur la Délibération).

Lors de la recherche d'un lieu de forage, financée par le biais de la convention N°2019 0414, l'hydrogéologue local nous a déconseillé de forer sur le site de l'école de Rabai mais plutôt plus haut sur les contre forts ; solution qui s'est avérée concluante avec un forage fournissant une eau de très bonne qualité pour une quantité avoisinant les 18 m³/heure.

Ce nouveau lieu de forage a demandé une révision de la stratégie et des installations que nous avons envisagées. En effet, le gouvernement local nous a demandé, malgré l'éloignement, de fournir de l'eau à l'école de Rabai ainsi qu'à la communauté locale de Marigat, nouvelle communauté pouvant bénéficier de la distribution d'eau propre à la consommation, augmentant ainsi la dimension du projet qui ne desservira plus seulement 3000 personnes mais bénéficiera à 5000 habitants.

Ainsi, la Tranche A réalisée de 2018 à 2020, a consisté en :

- La création d'un forage pouvant produire un débit de 15m³/h, équipé d'un périmètre de protection grillagé
- La fourniture et la pose d'une pompe immergée de type Grunfos -SP alimentée en énergie solaire
- La création d'un réservoir de stockage, d'un réseau de distribution de 2 km en DN 50, 2,1 km en DN 63 et 3,4 km en DN 90
- La création et le raccordement de 3 kiosques à eau,
- La création et l'alimentation de 2 réservoirs (1 pour l'école de Rab et 1 pour la maternité du dispensaire d'Eldume)

- La formation d'autochtones pour la maintenance et le fonctionnement des installations
 - La structuration d'un comité de gestion de l'eau pour assurer la tarification, le recouvrement et la gestion du service
- pour un coût prévisionnel de 130 717,69 € dont 91 502,38 € subventionnés par l'Agence de l'Eau et 39 215,31 € d'autofinancement prévisionnel.

En définitif le coût réel est de 134 307,53 € uniquement dont 128 670,17 € pris en compte par l'Agence de l'Eau, soit une subvention allouée de 90 069,12 €.

En effet, 2 factures de l'étude de 2018 (2 639,97 € mandats n°51 et 297, et 2 997,39 € mandats n° 50 et 618), n'ont pas été prises en compte car antérieures à la demande de subvention.

De ce fait, la part de la Communauté de Communes Sud Roussillon s'élève à présent à 44 238,41 € (38 601,05 € correspondant à 30% de 128 670,17 € + 2 639,97€ + 2 997,39 €), pour la tranche A.

La Tranche B maintenant réalisée (2020-2022) consistait à :

- Etablir la connexion du réseau depuis le kiosque 3 à N'TEPES, objectif originel
- La création d'un réseau en diamètre 50mm et de 3500 mètres linéaires pour cette tranche,
- Construction et connexion du kiosque 4.

Le coût des travaux estimatif pour cette tranche était de 66 698,26 €.

Le coût réel de la tranche B est de 61 858,46 € dont 43 300,92 € financés par l'Agence de l'Eau (70%) et 18 557,54 € d'autofinancement réel.

Ainsi, le projet total s'élève en 2022 à 196 165,99 € dont 62 795,95 € d'autofinancement pour une enveloppe estimée à 60 000 € en 2018, répartis selon le tableau de financement définitif ci-après :

Tableau de financement définitif :

DEPENSES	FINANCEMENTS SOLLICITES						
	FINANCEURS	Tranche A		Tranche B		TOTAL	
	Agence de l'Eau	67,06 %	90 069,12 €	70 %	43 300,92 €	133 370,04 €	67,99 %
	AUTOFINANCEMENT						
	CCSR	32,94 %	44 238,41 €	30 %	18 557,54 €	62 795,95 €	32,01 %
	TOTAL		134 307,53 €		61 858,45 €	196 165,99 €	100 %

EN CONSEQUENCE LE BUREAU, APRES EN AVOIR VALABLEMENT DELIBERE, ET A L'UNANIMITE DES PRESENTS,

↳ **APPROUVE** le projet de réalisation de la Tranche B de l'opération ainsi présentée ;

↳ **DECIDE** de solliciter l'Agence de l'Eau, pour l'obtention d'une aide financière complémentaire conformément au plan de financement ;

↳ **AUTORISE** le Président ou son représentant dûment habilité à signer tout document pour l'exécution de cette délibération ;

↳ **APPROUVE** le plan de financement présenté.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Accusé de réception en préfecture
066-246600282-20221005-2022-10-60B-DE
Date de télétransmission : 10/10/2022
Date de réception préfecture : 10/10/2022

Pour extrait conforme
Le Président

